



# COMMUNE DE BOULT SUR SUIPPE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 16 JUIN 2015

Séance ouverte à 20 h 30

Étaient présents : Tous les conseillers à l'exception de :

Monsieur DIETRICH présent par pouvoir donné à Monsieur DELVILLE

Monsieur PREVOTEAUX présent par pouvoir donné à Monsieur VEZILIER

Secrétaire de séance : Madame BRUNHOSO

Le conseil adopte le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations.

**Délib n° 2015-17**  
**Classement dans le domaine public communal des parcelles AE 274, AE 275 et AE 276 situées impasse Croix Nouvelet : résultat de l'enquête publique et saisine de Monsieur le Préfet de la Marne**

Le conseil municipal a autorisé l'ouverture de l'enquête publique pour le classement d'office dans le domaine public de la commune d'une partie de la voirie impasse Croix Nouvelet (parcelles AE 274, AE 275 et AE 276).

Cette enquête publique s'est déroulée du 7 au 21 avril 2015.

L'enquête n'a pas drainé un public important. En effet, seules 4 personnes sont venues en mairie pour rencontrer le Commissaire-enquêteur. Deux avis étaient favorables au classement de ces parcelles dans le domaine public communal et les deux autres contestaient la procédure entamée.

Le commissaire-enquêteur a émis « un avis favorable » au classement, dans le domaine public communal, desdites parcelles.

Considérant que deux des propriétaires ont fait connaître leur opposition au projet de classement des parcelles AE 274, AE 275 et AE 276 dans le domaine public communal, il convient de saisir Monsieur le Préfet de la Marne afin qu'il prenne un arrêté.

Après avoir délibéré, avec 18 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal, donne son accord pour le classement, dans le domaine public communal, des parcelles AE 274, AE 275 et AE 276 et autorise Monsieur le Maire à :

- **demander** à Monsieur le Préfet de la Marne de prendre un arrêté portant transfert d'office, sans indemnité, d'une partie de la voirie impasse Croix Nouvelet (parcelles AE 274, AE 275 et AE 276) dans le domaine public de la commune de Boulton sur Suipe,
- **procéder** aux démarches et formalités nécessaires à la concrétisation de ce projet et à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

**Délib n° 2015-18**  
**Adhésion au groupement de commandes d'électricité avec le SIEM**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et conformément aux articles L. 331-1 et suivants du Code de l'Énergie, le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence pour tous les consommateurs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité disparaîtront pour l'ensemble des bâtiments dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVa, pour l'essentiel les tarifs «jaune» et tarifs «vert».

Comme c'était le cas pour le gaz, la commune peut adhérer au groupement de commandes d'électricité avec le SIEM en délibérant dans ce sens.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **accepte** les termes de la Convention Constitutive Initiale du Groupement, annexée à la présente délibération ;
- **autorise** l'adhésion de la Commune de Boulton sur Suipe au Groupement de Commandes ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention ;
- **autorise** Monsieur le Président du SIEM, représentant du coordonnateur du Groupement, à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du Groupement de Commandes et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

**Délib n° 2015-19  
Approbation des  
modifications  
des statuts de la  
CCVS**

Dans le cadre de la réforme territoriale et étant donné la volonté et la nécessité d'inscrire ou de préciser de nouvelles compétences dans les statuts et notamment celles concernant l'aménagement numérique, il convient de modifier les statuts de la CCVS. Les conseils des communes membres sont invités à se prononcer sur le sujet. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
- **approuve** les modifications aux statuts de la CCVS.

**Délib n° 2015-20  
Recensement de  
la population :  
création  
d'emplois  
d'agents  
recenseurs et  
désignation du  
coordinateur  
d'enquête**

Le recensement des habitants de la commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016, d'où la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement, ainsi que de désigner un coordinateur d'enquête. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :  
- **autorise** le recrutement des agents recenseurs, et décide la création de deux emplois de non titulaires, pour faire face au besoin occasionnel de recensement pour la période allant de janvier 2016 à fin février 2016.  
- **désigne** Madame MEHAY en tant que coordinateur d'enquête, chargée de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.  
- **autorise** Monsieur le Maire à prendre les arrêtés de nominations correspondants à ces emplois.

**Délib n° 2015-21  
Reprise de  
concessions  
temporaires non  
renouvelées**

Plusieurs concessions du cimetière communal sont arrivées à expiration. Les familles n'ayant pas souhaité les renouveler, la commune est amenée à les reprendre. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
- **accepte** de reprendre trois concessions dont les familles ont stipulé ne pas souhaiter le renouvellement et qui pourront être réattribuées pour de nouvelles inhumations.

**Délib n° 2015-22  
Choix de  
l'entreprise pour  
le remplacement  
du mode de  
chauffage de  
l'église**

Considérant qu'il convient de programmer le remplacement du mode de chauffage de l'église hors service depuis plusieurs mois, Trois entreprises ont été contactées et ont fait les propositions suivantes :

| Entreprises        | Fournitures HT | Pose HT   | Total HT    | Total TTC   |
|--------------------|----------------|-----------|-------------|-------------|
| DELESTRE INDUSTRIE | 8107.20 €      | 9279.70 € | 17 386.90 € | 20 864.28 € |
| AGENCE COMM WERK   |                |           | 19 882.96 € | 23 859.55 € |
| FME                | /              | 5987.75 € |             |             |

Le conseil après en avoir délibéré, avec 18 voix pour et 1 abstention,  
- **Accepte** le devis de DELESTRE INDUSTRIE pour la partie « fournitures » de 8107.20€ HT et le devis de FME pour la partie « pose » de 5987.75€ HT  
Pour un montant total des travaux de 14 094.95€ HT soit 16 913.94€ TTC.  
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**Rapports  
annuels du  
SIVOM sur le  
prix et la qualité  
du service public  
du service eau  
(eau potable et  
assainissement)**

Présentation est faite au conseil des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public du service eau (eau potable et assainissement).

Pour les conseillers qui le souhaitent, les documents seront consultables au secrétariat de mairie.

**Remerciements  
des associations  
pour les  
subventions  
perçues**

Monsieur le Maire fait part au conseil des remerciements des associations pour les subventions qu'elles ont perçues.

Remerciements des associations :

- Association des Anciens Combattants
- Association APE Madame BION
- Association Familles Rurales Madame BIANCHI
- Comité des Fêtes Les Boultrain Monsieur MARCHAND
- Club d'Anglais Madame ALVAREZ

**Compte rendu  
des commissions  
et comités**

**Communication**

- ( Site internet entre 200 à 400 visiteurs par semaine.
- ( Des propositions ont été faites par les visiteurs pour améliorer le site.
- ( Bouqu'info : revoir la mise en page pour l'alléger et 1 bouqu'info de fin d'année qui retrace les moments forts de l'année passée et projet de mettre le bouqu'info en couleur pour un coût environ de 600 euros.

**Améliorer le cadre de vie / Environnement**

- ( Semaine de l'environnement du 5 au 11 octobre 2015.
- ( Bourse aux plantes le 23/04/2016.
- ( Arbre de vie se ferait à l'issue de la bourse aux plantes.
- ( Chemins pédestres en reconnaissance.

**Dynamiser la vie de la commune / Culture**

- ( Cérémonie du 8 mai avec une exposition à la salle des fêtes pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire. Le comité a fait appel à la population et n'a pas eu beaucoup de réponse.
- ( Séances cinéma : on peut faire des projections mais on ne peut pas faire de publicité quant aux titres des films.
- ( Prochaines projections : 24/08/2015 pour les jeunes enfants, 25/08/2015 pour les adolescents et 26/08/2015 film familial.
- ( Fête patronale en préparation en collaboration avec le comité des fêtes.
- ( Bibliothèque : projet de réseaux qui s'avèrent coûteux donc il est abandonné. La réflexion continue en partenariat avec la bibliothèque de Bazancourt qui mettrait des livres à la disposition de la commune.

**Habiter ensemble**

- ( Conseil municipal des enfants et des jeunes : les prochaines réunions auront lieu tous les 2 mois d'une durée de 1h00 / 1h30. Le terrain multisports n'est pas une priorité, les enfants et les jeunes préfèrent une araignée géante. Ils doivent trouver un nom pour l'école pendant les vacances.
- ( Livraison du bois 330 stères de commandés à l'entreprise Jacques Julien à Signy l'Abbaye.
- ( Commandes de pellet et de fioul en cours.

**Améliorer le cadre de vie, voirie et urbanisme**

- (Projets : parkings 40 places, boulo-drome, local pompiers, atelier municipaux avec des toilettes en commun avec la salle des fêtes derrière l'école maternelle,
- (Verger : un terrain multisport + une zone verger + marché gourmand,
- (Chemin de Fresne : les candélabres seront posés du 22 juin au 26 juin 2015,
- (Les travaux voiries et trottoirs rue des Crayères et rue du Pont Nardenne débuteront le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015.

La séance est levée à 21h35.